L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

ING
IER
y Pure.
...est infaillible. C'es... force et d'innocuité... économique que celu... ...valeur, incomplète... chargées d'alun et à...
ROYAL BAKING ... New York.

FLUVIALE

...PTEMBRE 1884.
...J S Holmes, commis ... J S Cannon, comm ... Frank Scovel, commis ... capitaine ... capitaine

...EMBRE 1884.
...Edw Nicholls, commis ... COMEAUX, à 12 m ... capitaine ... John F Aiken, commis.

des Eaux.
Nashville ... 0 08; New Orleans ... 12 07; Omaha, Neb ... 7 03; Pittsburgh, Pa ... 2 06; Shreveport, La ... 0 01; St Louis, Mo ... 9 00; St Paul, Minn ... 3 10; Vicksburg, Miss ... 5 07; Yankton ... 12 00

Rivières.
La rivière a 2 pieds 6 ... Temps couvert et ...
Le fleuve a baissé de 2 ... pour la Nouvelle ...
La rivière est station... le canal et 7 pou... couvert et chaud.
La rivière a 2 pieds 9 ... Temps couvert et ora...
La rivière est station... à l'étiage. Temps cou...
Le fleuve a 7 pieds 1 pouce ... thermomètre 76. Ar... à Nlle Orléans à 1 p. m. ... Nlle Orléans à 5.

...Vent du sud-est. ... P Macheca, capitaine ... pour Campêche.

MARITIME.

...PTEMBRE 1884.
EN DOUANE ... Quick, New York ... Maisey, New York.
...RIVES ... de la mer.
A VAPEUR. ... de St Louis ... Bayou Sara ... de Columbia ... Davis, St Louis avec 6 ... de St Louis avec 7 barges ... O Neal, de St Louis ... bas du fleuve
...TATIONS. ... par steamship Chalmette ... steamship New Orleans ...
...de produits.
...Port Eads et barges ... steamer Future City et 7 ... steamer City of St Louis ... Par steamer Corona ... steamer Poplar Bluff ... steamer John A Scudder ... par steamer Alvin...
...de fer. AND MISSISSIPPI VAL... NASHVILLE RAILROAD ... RAILROAD—337 bal... ...FIC RAILROAD—200 ... IANA AND TEXAS R R COMPANY—289 balles co...

Télégraphe.
New York, 23 sept 1884.
...Knickerbocker, capt Kemble.

...Nouvelle-Orléans.
NEW YORK ... Geiger ... parti 20 sept; ... Read ... parti 30 sept; ... Pierson ... expéd 9 sept; BOSTON ... Brady ... parti 12 sept; ...NGOR, ME. ... Weight partie 20 sept; ...TH, MAINE ... expédié 7 sept; LONDRES ... expd 19 sept; LIVERPOOL ... Hughes ... parti 17 sept; ... Black ... parti 10 sept; ... Reynolds ... parti 9 sept; ... parti 18 sept; ... partie 10 sept; ... Ray ... parti 4 sept; ... Robbins ... parti 12 sept; ... Howell ... parti 12 sept; SHIELDS ... parti 18 sept; NEWPORT ... Devereaux ... parti 19 sept; CARDIFF ... parti 19 sept; BORDEAUX ... Roellan ... en charge 4 sep; ANVERS ... Roelan ... parti 29 sept; ... parti 17 sept; BREME ... parti 11 sept; Bruggermann ... parti 12 sept; ... parti 22 sept; Overdamm ... partie 31 juil; ... 24 juin; Wachter ... partie 1r sept; GENES ... Ledere ... partie 7 sept; BARCELONE ... Jensen ... partie 17 sept; ... partie 12 sept; Haugmaa ... partie 12 sept; CADIX ... Lanata Farina ... parti 3 juil; DE JANEIRO ... Witch White parti ...

Dufour, Dommet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS

JEUDI, 25 SEPTEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear et Escoffier, au No 142 rue Carondelet, entre Lafayette et Girod, une action de l'Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton; une action du Louisiana Jockey Club; beaux meubles de salon; piano Emerson en palissandre; instruments de dentiste, et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Le républicanisme et le tarif au Sud.

Nous n'avons jamais été dupes du protectionnisme du parti républicain. Au point de vue sectionnel, nous avons pu l'admettre; nous lui avons rendu hommage; mais, au point de vue national, jamais.

Etabli, dès le principe, habilement combiné, en vue de favoriser les développements des industries du Nord, il a toujours, depuis, suivi ses premiers errements, il n'a jamais dévié; toutes les fois qu'il s'est agi d'étendre sa protection à une autre section, il a hésité. S'il avait besoin des populations qui la réclament, et qu'il croyait pouvoir les exploiter, il cédait, mais, qu'on en soit bien persuadé, c'était à contre-cœur, Parce que cela dérangeait son système. C'est ainsi qu'il vient, après force réclamations des fermiers éleveurs de l'Ohio, de leur promettre, dans son récent programme de hausser les droits sur les laines étrangères. On ne froisse pas impunément le corps électoral d'un Etat qui a la prétention de faire les présidents. Il ne faut pas jouer avec le feu.

Autrement, c'est-à-dire toutes les fois qu'il s'est cru assez fort ou qu'il a eu affaire à des faibles, il leur a résisté, il a sacrifié leurs industries, sans hésitation, sans pitié.

La Louisiane en sait quelque chose; il lui a fait sentir, assez souvent et assez durement, que la protection n'est pas établie pour elle; et, depuis plus de vingt ans, nos planteurs sont victimes des pièges qu'il leur a tendus, des coups qu'il leur a portés. Il a voté le traité des îles Sandwich contr'eux, et le sucre de ces îles est entré, franc de droits, aux Etats-Unis; il a fait ratifier par le Sénat le traité de réciprocité avec le Mexique, encore contr'eux, et il n'épargnera rien pour obtenir de la Chambre la dernière formalité qui doit décider de la mise en vigueur de cette convention, qui permettra aux sucres mexicains de pénétrer en franchise sur le territoire de l'Union; il est en train de négocier avec l'Espagne un troisième traité, toujours contr'eux, afin de livrer l'entrée du territoire aux sucres de Cuba et de Porto Rico. C'est là une idée fixe dont il poursuit la réalisation à outrance. Nous l'avons dit maintes et maintes fois, nous l'avons répété sur tous les tons. Notre conviction n'a jamais changé à cet égard; elle était basée sur des faits trop flagrants pour pouvoir faiblir; et, dans la mesure de nos moyens nous avons tout fait pour avertir, pour éclairer nos concitoyens, et, toutefois, ils en avaient besoin.

Mais nous étions loin de penser qu'aujourd'hui, à la veille d'une élection, tout au moins, douteuse pour le républicanisme; au moment où il cherche à recruter, parmi nos planteurs, quelques voix dont il a le plus grand besoin, un de ses organes les plus autorisés se chargerait de nous donner complètement raison et d'arracher leurs dernières doutes à ceux qui en pouvaient garder quelques-uns.

Qu'on lise l'article suivant de l'*American*, un des principaux organes protectionnistes de Philadelphie, et que l'on dise si jamais langage plus clair, plus catégorique, a été tenu:

En Louisiane, la déplorable direction du gouvernement et des finances de l'Etat par les démocrates a été si scandaleuse, qu'elle a provoqué une réaction ayant toute l'importance d'une révolution politique. Les planteurs des districts riziers et sucriers se sont mis à la tête du mouvement, comme étant les plus intéressés au maintien du tarif. La population allemande de la Nouvelle Orléans et des autres villes de l'Etat s'est unie à ce qui reste de l'ancien parti Whig, pour enlever ensemble la Louisiane et la faire passer au républicanisme.

Nous avouons-ne pas prendre un bien vif intérêt à ce mouvement, excepté en ce qu'il tend à donner à l'Etat un gouvernement meilleur et plus honnête.

Le parti républicain, croyons-nous, commettrait une grosse erreur en s'engageant à maintenir indéfiniment les droits sur le sucre brut, attendu que ces droits sont injustifiables au point de vue des principes du protectionnisme. En outre, depuis que la Louisiane a été admise dans l'Union, elle a toujours fait le tourment du parti auquel elle a prêté son appui. Sa forte population latine ne s'est jamais pliée aux idées et à la manière de faire de la race anglo-saxonne; et, au double point de vue de la politique et des mœurs, elle a toujours ressemblé plutôt à un Etat Mexicain qu'à un Etat Américain.

A la bonne heure! Voilà qui est net et clair. Nous prenons acte de ces déclarations d'un journal qui est une des autorités du parti républicain. Après tout, nous aimons mieux cette brutale et sauvage franchise que les fausses promesses dont on cherche ailleurs à nous bercer, que les hypocrites douceurs avec lesquelles on essaie de nous amadouer. L'*American* dit vrai; c'est le cri du cœur qui lui échappe; c'est la note juste, exacte, de la masse du parti qu'il donne ici. La chose est bien entendue, bien convenue: Le républicanisme commettrait une bévue en s'engageant à maintenir les droits sur les sucres. La déclaration est formelle; elle ne laisse aucune place au moindre doute.

Attribuerons-nous à certains personnages considérables, aux meneurs intelligents du parti, la même grossièreté dans l'inconséquence, la même brutalité dans la contradiction avec leurs principes? Non, sans doute.

Ils ont, ou doivent avoir quelque sentiment de leur dignité; ils seraient, sans doute, bien aises de mettre leurs actes plus ou moins d'accord avec leurs paroles, sinon par probité, au moins par respect d'eux-mêmes. Cette ressource leur est interdite; ils sont les hommes-liges des spéculateurs, des industriels du Nord, à qui les unissent des liens étroits qu'ils ne peuvent rompre. Ils ont commencé par établir la protection pour ces capitalistes, pour ces hommes d'affaires; ils ont ainsi fait la fortune matérielle de ces derniers, qui, en retour, ont fait leur fortune politique et sont encore, aujourd'hui, leurs principaux soutiens.

Cela est tellement vrai, que l'on a beau chercher, ailleurs, de solides étais à l'édifice républicain, on n'en peut trouver aucun. Enlevez lui la protection politique des gros industriels du Nord-Est et du Nord-Ouest, il s'écroule à l'instant. Il ne faut pas dire que cet appui ne peut lui manquer, vu que le protectionnisme repose uniquement sur lui; rien ne serait moins vrai. Le protectionnisme est, à cette heure, la croyance économique du pays entier, et la masse du parti démocrate la professe aussi ouvertement que le parti républicain; nous nous trompons, elle la professe plus largement, plus impartialement, plus nationalement, plus honnêtement.

Ce qui force le républicanisme à être inconséquent avec lui-même, c'est que les classes sur lesquelles il s'appuie ont des intérêts opposés à la protection des industries du Sud, de l'industrie sucrière, en particulier; elles lui demandent à grands cris de les en débarrasser, et il se voit obligé de céder à leurs instances; son existence en dépend. Nous concevons les tortures des malheureux meneurs de ce parti, qui ont quelque conscience; ils ont pu être coupables dans le passé; aujourd'hui, ils sont plus à plaindre qu'à blâmer.

L'*American*, lui-même, comprend bien qu'il y a contradiction flagrante de la part des républicains à abandonner l'industrie sucrière; aussi, s'efforce-t-il de se débarrasser de cette objection incommode, et se hasarde-t-il à dire que les droits sur les sucres bruts étrangers sont injustifiables au point de vue des principes du protectionnisme. Nous serions bien aises de le voir développer ce thème, défendre ce paradoxe.

Qu'il essaie donc de montrer quelle différence il peut y avoir entre la protection accordée aux industries du Nord et celle que l'on refuse à la nôtre. La situation n'est-elle pas exactement la même, au double point de la matière brute et des produits manufacturés? Nous le défions de prouver le contraire.

Nous n'avons donc rien à attendre du républicanisme, sous ce rapport. La politique qu'il a adoptée, à notre détriment, il est condamné à la suivre, bon gré malgré; il faut qu'il cède à la chaîne qui lui lie les mains, qu'il traîne le boulet qu'il a aux pieds.

Si nous nous trompons à son égard, s'il lui est possible de nous accorder quelque protection, qu'il nous le prouve; qu'il nous montre un seul acte accompli, une seule tentative faite, en notre faveur, nous n'hésiterons pas à avouer notre erreur et à lui faire amende honorable.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfectez avec "Glenn's Sulphur Soap."

"Pike's Toothache Drops" guérissent en une minute.

Billet gagnant—M D. Gilmore, dont la résidence est au No. 18 de la rue Royale, certifie qu'il était porteur d'un quart de billet Nos. 15, 26, 31, acheté au bureau de M H iborn coin Canal et Royale, qui a gagné le lot de $5,100 au tirage du lundi, 22 septembre 1884, et que le dit montant s'élevant à $1 275 lui a été promptement payé sur présentation de son billet aux bureaux de la compagnie.

M. Edouard Magnier écrit, dans l'*Evénement*, de Paris, du 10 septembre, à propos de la brochure du correspondant français du *New York Herald* en faveur de la coalition des grandes puissances européennes contre l'Angleterre—brochure dont nous avons donné quelques extraits:

Ce que je distingue de plus clair dans ce libelle—je dirai dans ce conte,—fantastique, c'est une haine voulue, systématique, contre l'Angleterre.

Et je me défie de ces exagérations intenses, démesurées. Elles me donnent à réfléchir. Elles me rendent soupçonneux instinctivement, malgré moi, je me réserve.

Certes, il m'en coûte de ne pouvoir pousser de toute la force de mes poumons à l'abaissement de l'Angleterre.

Les lecteurs de l'*Evénement* savent qu'ici aucun de nous n'est anglophile. Nous avons constamment lutté contre les velléités, les calculs, les perfidies, les appétits, l'omnipotence tyrannique de l'Angleterre.

La presse officieuse—le *Temps* en tête—ne nous reprochait-elle pas, à certaine époque peu lointaine, de vouloir réveiller contre l'Angleterre les passions mauvaises et stupides de 1815?

Eh bien! à cette heure où fuse et anxieuse, je ne sais quel pressentiment nous avertit que, derrière cette levée de journaux contre l'Angleterre, il y a l'Allemagne, oui, l'Allemagne ambitieuse de se saisir de la Hollande et d'Anvers, et convaincue qu'elle n'y parviendra pas si la France et l'Angleterre se liguent pour l'en empêcher.

La prétendue évolution qui se serait produite dans la presse et chez le grand ministre d'outre-Rhin ne prend sa source que dans l'amère constatation de cette vérité, de cette évidence.

C'est une plaisanterie que de nous convier à prêter les mains à ce couronnement de l'hégémonie allemande, en nous offrant pour dédommagement la moitié de la Belgique et une portion de la Lorraine. De telles propositions ne se discutent pas.

Sans compter que la disparition de l'Angleterre du "concert européen" (vieux style), mettrait sans condition la France à la merci de la Triple Alliance. C'en serait fait à jamais de cette suprématie qui nous a appartenu pendant des siècles, et qu'il nous est pas interdit d'espérer reconquérir un jour.

Une fois la Russie dans l'Inde et à Constantinople et l'Allemagne à Anvers, en quoi la France en serait-elle plus forte, plus respectée?

Sans doute elle serait débarrassée de la Grande-Bretagne, sa traditionnelle ennemie.

Mais, malgré les défauts, les vices des Anglais,—et bien que nous nous détestons cordialement eux et nous,—ils ne sont peut-être pas éloignés, les temps où notre accord intéressé avec eux sera le salut de notre sécurité et de la liberté en Europe.

La France et l'Angleterre, avec les nations latines secondaires d'Italie et d'Espagne, représentent le monde nouveau, le droit moderne; les trois empires du Nord incarnent, au contraire, le vieux monde, le droit féodal.

Il y aurait un aveuglement criminel à nous jeter tête baissée dans les bras que l'Allemagne nous ouvre pour nous étouffer. Prenons donc garde.

Si sûre que l'Angleterre croie être de la grande route qui communique d'Europe en Asie et qui met en respect 200 millions d'Européens avec 600 millions d'Asiatiques; si inébranlable qu'elle se figure être dans le commandement de l'isthme de Suez par l'Egypte et de la mer Rouge par Bab-el-Mandeb, il suffira d'une démonstration ferme et décisive de l'Europe pour la forcer à laisser aux Deux-Mondes la liberté de ces passages.

Et l'on n'aura pas eu besoin pour cela de refaire la carte de l'Europe à la guise de M. le prince de Bismarck.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

A l'atelier:

Le patron, d'une voix méprisante.—Eloignez vous de moi, Robillard.... Plus loin.... Encore plus loin. Vous vous figurez donc qu'on ne le voit pas, quand vous avez bu?

Robillard, d'une voix amère.—On voit toujours quand j'ai bu,—jamais quand j'ai soif.

LOUISIANE.

L'*Etoile*, paroisse Ibérie, du 20 septembre:

En principe, ainsi que l'expérience nous l'a démontré maintefois, un fermier, digne de ce nom, en Louisiane, ne devrait jamais *manquer* sa récolte de maïs. Le résultat peut, il est vrai, varier de quinze à vingt-deux barils par arpent, mais un manque à peu près total de récolte, que la saison soit sèche ou pluvieuse, est une impossibilité si l'on veut s'en donner la peine.

Le procédé suivant prouvera, nous en sommes certains, la vérité de ce que nous avançons. Aussitôt que la terre cultivée en coton, en cannes ou en toute autre récolte est débarrassée (pour la terre tenue en pâturage c'est encore plus facile) la défoncer, là où doit être le centre du sillon, avec une charrue à sous-sol; pour le gazon, donner un premier labour de bonne heure en automne; pour la terre déjà en culture, labourer à fond et laisser la gelée et les pluies de l'hiver la pénétrer profondément. Bien entendu, il faut que l'égoût soit parfait et profond, afin que la percolation qui s'écoule dans l'espace intermédiaire entre les deux couches du sol, terre noire et terre jaune, soit parfait. Cette percolation ouvre ce que nous appelerons les pores de la terre et leur permet d'admettre les principes vivifiants contenus dans la gelée et l'atmosphère.

En fin janvier, ou au commencement de février, donner un second labour et un hersage; en fin mars, ouvrir le sillon et planter, si l'on peut semer, dans le rang que l'on ouvre, un peu de cendres ou de fumier, le résultat sera encore meilleur. La plante, trouvant dans une terre préparée ainsi, tout à la fois nourriture et profondeur pour ses racines, poussera avec vigueur et par conséquent évitera au moins un sarclage; trouvant l'humidité, elle ne craindra pas la sécheresse, et si la saison est humide, les eaux ayant un écoulement facile, dans une terre poreuse, ne pourront nuire à la récolte. Nous pouvons être dans l'erreur, mais notre expérience, jusqu'ici, ne nous autorise pas à le croire.

Qu'un de nos amis, habitants, essaie de ce système et l'année prochaine il nous en dira des nouvelles.

—Au nombre des voyageurs de commerce qui sont, à cette heure, dans notre section, nous citerons Mr. Georgia, gérant de la fabrique de chaussures de Mme P. Pavie, 48 rue Royale, Nlle-Orléans; Mr. Aristide Leblanc, qui représente la maison de commission Plassan & Co., 43 rue Union; Mr. Elliott, de la raison sociale Elliot et Frère, 38 rue Décatur; un certain nombre de commis voyageurs opérant dans divers genres de commerce, mais comme nous ne les avons qu'entrevus, nous ne pouvons les nommer avec certitude.

—La fabrique de glace de M. A. Morési, à Jeannerette, est en pleine activité. L'éditeur de l'*Etoile*, l'ayant vue, peut dire qu'elle est, sur un grand nombre de points, supérieure comme rapidité et comme économie, dans la fabrication d'une qualité de glace exceptionnelle. Il est probable, pour ne pas dire certain, que, l'été prochain, son intelligent propriétaire obtiendra les résultats que méritent son énergie et son esprit d'entreprise. Souvenez-vous que chaque dollar économisé par une fabrique locale est un gain direct pour la section où elle se trouve.

Le *Sugar Planter*, paroisse West Baton Rouge, 20 septembre:

Le temps continue à être frais et sec, au grand désappointement de nos planteurs, qui sont menacés d'être obligés de se procurer l'eau du fleuve, au moyen de pompes, quand commencera la roulaison.

—Décédée, le 16 sept., à Hermitage, en cette paroisse, Mlle Maria Alma Dauthier, fille d'Alcide Dauthier et de Meli ... Sicard, à l'âge de 14 ans et demi.

L'*Advertiser*, paroisse Lafayette, du 20 septembre:

De la pluie! Il fait terriblement chaud! La température accable tout le monde. Nous avons des fièvres partout. La sécheresse est favorable à la cueillette du coton. Hors cela, elle ne fait que du mal; encore le temps fait-il ouvrir trop vite les grabots.

Notre confrère, après avoir reproduit les nouvelles que donne le *Capitolian-Advocate* sur la prochaine construction du chemin de fer Central de la Louisiane, nouvelles que nous avons publiées, ajoute:

Le capt. J. C. Buchanan est parti, mercredi dernier, pour aller rejoindre à Bâton Rouge M. J. C. Ballentine, l'entrepreneur. Ils partiront de ce point pour aller faire le tracé. On peut conclure de ces faits que les travaux vont bientôt commencer. La lacune entre la station Musson, sur le chemin de Grosse Tête, et Lafayette, n'a pas plus de 60 milles. Bien qu'une bonne partie du chemin à construire traverse les marais de l'Atchafalaya, on peut espérer, avec raison, que l'œuvre sera achevée en six mois, si l'on commence les travaux des deux côtés à la fois. Le juge Parkerson est absent, pour le moment, mais, à son retour, nous saurons à quoi nous en tenir sur ses intentions.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 20 septembre:

M. J. M. Carville, marchand établi sur l'île, vient, bien qu'il ne soit pas riche, de commencer à réparer, à ses frais, 700 pieds de levées, en face de chez lui. Cette levée avait été presqu'entièrement détruite, par l'eau.

L'Hon. Allen Jumel a exhaussé les siennes, de 2 pieds au dessus des hautes eaux de l'an dernier, et cela à ses frais.

L'Hon. T. T. Allain a considérablement amélioré sa levée, en face de Soulouque. Il n'a demandé aucun secours à la paroisse.

Les levées de l'île ont été débarrassées de leurs mauvaises herbes, à l'exception de celle de la propriété d'Amédée Blouin et de l'habitation Camp, achetée par M. Boileau, de la Nouvelle-Orléans. Devant cette dernière propriété, les mauvaises herbes cachent la vue de la levée.

On nous écrit, de St Gabriel:

—Nous avons une excellente gare à la station de notre chemin de fer. Un chemin très convenable y conduit du fleuve, nous aurons bientôt un ferry qui traversera la rivière. Bientôt, aussi, nous aurons un service de diligence. A la station du chemin de fer, est établi un opérateur télégraphique qui attend qu'on lui communique des messages pour les transmettre.

La compagnie du chemin de fer de la Vallée du Mississippi va s'inscrire, en tête d'une liste, en vue de réparer les levées entre Baton Rouge et la Nouvelle-Orléans; elle s'inscrira pour la somme de $5,000. Elle espère que les propriétaires riverains souscriront également au pro rata de leurs assessements. La compagnie pense que, dans ces conditions, la Commission du fleuve trouvera le moyen de compléter toutes les réparations nécessaires. Le capitaine Grant prendra la direction des travaux et les poussera vivement.

Nous avons eu de bonnes pluies, la semaine dernière. Quel malheur qu'elles ne soient pas venues plus tôt! Elles feront, cependant, quelque bien.

La canne a bonne apparence. Les planteurs de riz ont eu un temps magnifique pour faire leur récolte, mais le rendement ne sera que passable.

—On demande, à grands cris, de l'eau dans toute la paroisse pour rendre un peu de vie aux récoltes qui se meurent. Dans notre bourg, tous les habitants sont sans eau. On vend chez nous l'eau du fleuve vingt-cinq cents le baril.

Le *Lake Charles Commercial*, paroisse Calcasieu, du 20 septembre:

Nous éprouvons une véritable disette de légumes.

—Une grande partie de la récolte de riz est perdue, par suite de la sécheresse.

—La toiture de notre couvent catholique est achevée. Les travaux de l'édifice de la banque avancent rapidement, et l'hôtel Haskell est en réparation.

—Deux familles de la paroisse St-Landry viennent d'arriver parmi nous, pour y établir leur domicile—la famille Jos V. Roy et celle de M. T. A. Dunbar.

La *Sentinelle*, paroisse Lafourche, du 20 septembre:

Tous ou presque tous les planteurs sucriers se plaignent de la sécheresse et des mauvais effets qu'elle a déjà produits sur les cannes et qui sont considérés comme irrémédiables. Cependant, une bonne pluie serait à désirer, pour mettre de l'eau dans les viviers et remplir les citernes qui sont, en grande partie, à sec.

Le maïs et le riz plantés de bonne heure n'ont pas beaucoup souffert, mais ceux qui ont été plantés tard sont considérés comme très mauvais.

—La récolte d'oranges, dans le bas de la paroisse Lafourche, sera nulle cette année. Une grande partie des orangers a été détruite par l'eau des crevasses et l'autre partie par les gelées. Il y a plusieurs habitants qui faisaient une spécialité de cette culture; au moment où ils croyaient que tous leurs efforts allaient être rémunérés, ils se voient forcés de faire de nouvelles plantations et d'attendre plusieurs années encore avant de pouvoir en retirer un bénéfice.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 20 septembre:

Nous voilà en pleine, disette d'eau. Tous les jours, l'on voit des domestiques munis de baquets circuler dans nos rues en quête d'eau. Plusieurs familles en manquent, et se voient forcées d'aller chez le voisin pour s'en procurer, tandis que d'autres sont à la veille d'en manquer.

On nous apprend que dans la prairie, presque tous les marais sont à sec; aussi voit-on, tous les après midi, vers la chûte du jour, des individus pousser, de la prairie au bayou Têche, des troupeaux de bêtes à corne pour les y abreuver.

—La manufacture d'huile de graine de coton, qui fonctionne toujours, a augmenté le nombre de ses manœuvres, cette semaine. Plusieurs jeunes gens de plus de notre ville y ont été employés. Journellement l'on voit des charrettes chargées de coton en grains se diriger vers la manufacture. Tout marche admirablement.

—Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, la propriété de M. Alphonse Guilbeau, à Pont Breaux, a été la proie des flammes. Le feu s'est déclaré vers minuit, et malgré les efforts des pompiers, la bâtisse a été consumée en peu de temps. On n'a sauvé que le mobilier.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Supérieure à toutes les Eaux de Cologne, la véritable eau Florida de Murray et Lanman. Renfermant l'essence parfaitement distillée de toutes les fleurs riches des tropiques elle est sans rivale pour la toilette. Chaque bouteille du véritable article porte à son goulot une étroite bande sur laquelle sont écrits les mots "Trade mark" et le fac simile de la signature des seuls propriétaires et fabricants, Lanman & Kemp, New York.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 8 septembre:

Il a été prétendu souvent, par les adversaires du parti du Centre, au Reichstag allemand, que les chefs de ce parti et le Vatican étaient peu d'accord. L'article suivant du *Moniteur de Rome* sur le Congrès de Bamberg ne permet guère de croire à ces affirmations intéressées.

"Le Congrès a ouvert ses travaux par l'envoi au Saint-Père d'une Adresse à laquelle Léon XIII a répondu en rendant un hommage mérité au zèle et à l'activité si féconde des catholiques allemands sur le terrain social et religieux.

"Cette activité est réellement prodigieuse. Comme parti politique, les catholiques d'Allemagne ont fait leurs preuves. On chercherait vainement dans toute l'Europe un parti qui vaille le Centre pour l'esprit de discipline et de cohésion, la valeur morale et intellectuelle, l'habileté politique et parlementaire. Le Centre possède des hommes d'Etat et des diplomates de premier ordre. Mais ce qui nous paraît plus digne encore d'être admiré et imité, c'est l'activité infatigable que déploient les catholiques allemands sur le terrain social et religieux; activité qui embrasse tout: la défense des intérêts religieux, les questions sociales et ouvrières, le développement de la presse, la diffusion des Sociétés catholiques, l'instruction populaire, etc....

"Il n'y a pas une branche de la question sociale et religieuse où ne s'exercent le zèle et l'action des catholiques. Ils sont aussi attentifs à sauvegarder les intérêts matériels et moraux du peuple qu'à défendre ou à revendiquer leurs libertés politiques et religieuses. C'est par cela que le parti catholique allemand est un parti essentiellement populaire, et que l'union est si étroite entre les populations, leurs représentants aux Parlements et les autorités religieuses hiérarchiques.

"Sans doute, par ce temps de suffrage universel, les catholiques doivent se montrer vigilants et actifs sur le terrain politique électoral. Mais cela ne suffit pas. L'action politique, pour être féconde, doit être préparée et soutenue par l'action sociale.

"C'est ce principe qui a fait jusqu'ici la force et l'honneur du Centre, et qui lui assure, au milieu de l'émiettement et de la confusion des autres partis, la place prépondérante qu'elle occupe au jourd'hui.

"Nous voyons, dans l'étroite communauté de sentiments qui existe entre les catholiques allemands et le Saint-Siège un gage assuré de la victoire définitive de l'Eglise catholique en Allemagne."

De l'éminent Dr H. R. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du **Colden's Liquid Beef Tonic** dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et l'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'en prenez pas d'autres des pharmaciens.)

La *Liberté*:

On cesse de rire et de railler quand il est question de la maison d'Orléans. On voit la gaieté disparaître et les fronts s'assombrir. Non que le châtelain d'Eu et les membres de sa famille aient modifié leur attitude depuis que le comte de Chambord, qui était un de ces prétendants dont on fait peu de cas, a disparu de la scène politique. Rien dans leur conduite ni dans leurs actes ne justifie les soupçons qu'on paraît avoir, ni ne légitime les craintes qu'on renonce à déguiser. Ils semblent, au contraire, prendre à tâche de donner, aux autres prétendants, d'Espagne et d'ailleurs, l'exemple du respect à la Constitution du pays et de la déférence aux volontés du suffrage universel. Nous croirions volontiers qu'ils s'appliquent à oublier leur titre de princes pour ne se souvenir que de leur qualité de citoyens français et des devoirs qui en découlent. S'ils ont cessé de servir la France dans les rangs de l'armée nationale, ce n'est pas leur patriotisme qu'il en faut accuser, mais l'ostracisme ombrageux de leurs adversaires.

A propos des cuirassés français qui viennent de soutenir si brillamment devant Fou-Tchéou, la réputation de perfectionnements du matériel maritime de la France, veut-on savoir à quel prix reviennent les grands bâtiments français armés et prêts à entrer en service?

Les trois cuirassés de premier rang: le *Colbert*, le *Trident* et le *Redoutable* ont coûté chacun 18 millions de francs.

Le *Friedland*, le *Marengo* et l'*Océan*, 15 millions chacun.

Les deux frégates l'*Héroïne* et la *Revanche* ont coûté 10 millions chacune; le croiseur le *Duguay-Trouin*, 5 millions, etc.

L'escadre actuelle de la Méditerranée a coûté, en chiffres ronds, 127 millions de francs.

Que l'Autriche s'accorde ou non avec l'Angleterre, dit la *République Française*; que le chancelier allemand persiste ou non dans les visées que le comte Munster a dévoilées à la conférence de Londres, il est évident que notre politique, dans l'espèce, ne saurait varier. "Ne t'attends qu'à toi seul", étant un proverbe dont nous avons plus d'une fois hélas! vérifié la justesse, nous n'avons, en Egypte comme ailleurs, qu'à considérer la nature de nos intérêts et de nos droits. Ces droits ont-ils été frappés de déchéance? ces intérêts ont-ils diminué d'importance? Non! Eh bien, alors, nous les défendrons avec une invincible énergie, jusqu'au bout.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Le *National*, de Paris:

Il y a bien une crise, mais c'est une crise économique et financière: c'est dans le domaine économique et financier qu'il faut chercher les remèdes; c'est sur ce terrain que s'engageront probablement les prochaines batailles électorales. Que nos hommes d'Etat y pensent bien: la politique pure nous passionne de moins en moins; les vieilles phrases perdent de leur valeur; les principes abstraits, de leur prestige; les programmes les plus retentissants ne séduisent plus aussi facilement le suffrage universel. Bientôt, il demandera qu'on s'occupe un peu moins des questions de personnes et des questions de doctrine; un peu plus des questions d'affaires. Si le personnel dirigeant ne se résigne pas à cette évolution du sentiment public, s'il persiste à ne voir dans le Parlement qu'une arène pour les partis, dans l'administration qu'un instrument de lutte ou de domination, le pays se détachera promptement, non de la République, qui n'est pas en cause, mais de l'état-major républicain, qui aura laissé péricliter la prospérité nationale.

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

M. François Lionville a adressé, à la *République Française* du 8 septembre, une lettre sur l'île Formose; nous en détachons quelques passages:

De tous les articles publiés récemment, soit en France, soit en Angleterre, sur le conflit franco-chinois, l'un des plus remarquables, à mon avis, est celui de sir Edmund Hornby, dans la *Pall Mall Gazette*. Cet article dénote chez son auteur une parfaite connaissance de la Chine, de ses ressources et du caractère de ses habitants. Mais il y a un point que sir Edmund Hornby ne fait qu'effleurer et sur lequel je veux tout particulièrement insister: c'est la conquête et l'annexion de Formose.

J'ai moi-même habité la Chine pendant dix-sept ans, et j'ai eu l'occasion d'aller trois fois à Formose, sur des navires chinois. Je suis même l'un des rares Européens qui aient pénétré dans les montagnes de l'intérieur, où j'ai passé plusieurs mois consécutifs. Que de fois, alors, j'ai regretté de ne pas voir cette belle île au pouvoir de la France! Après quelques années de soins, Formose serait indubitablement la plus importante de toutes nos colonies, l'Algérie exceptée, et son annexion, aussi facile que profitable, nous indemniserait au centuple de toutes les dépenses qu'entraîne nécessairement le conflit actuel.

......L'occupation française serait, pour ce pays d'un inestimable bienfait: ce sol naturellement si fertile ne demande que quelques efforts pour produire des récoltes aussi abondantes que variées, et, cette population naturellement si laborieuse et si intelligente ne demande que la sécurité pour s'adonner avec ardeur aux travaux des champs et de l'industrie.

Après l'agriculture, les mines constituent la principale source de produits: la houille, le fer, le plomb et le cuivre se trouvent en abondance dans les parties montagneuses de l'intérieur et jusque sur les côtes, à proximité des ports. Je ne connais pas, dans tout l'empire chinois, une seule contrée qui puisse se comparer à Formose pour l'abondance et la qualité de sa houille: sous ce rapport comme sous plusieurs autres, Formose est l'Angleterre de l'extrême Orient. Mais ces richesses minérales sont peu ou point exploitées; elles sont donc encore à peu près intactes. On n'utilise guère que les minerais qui se trouvent à la surface du sol; quant à creuser des puits de mines et des galeries souterraines, c'est une chose qui ne serait jamais faite à Formose; on n'en a pas même l'idée.

Mais ce qui fera nécessairement un jour la fortune de Formose, et ce qui en rend l'annexion si désirable pour la France, c'est l'admirable position que cette île occupe dans les mers de la Chine. Cette situation est tellement avantageuse pour la France, vu surtout l'extension de ... colonial en Asie et nos relations futures avec la Chine, qu'elle est à elle seule un motif plus que suffisant pour nous emparer de Formose, quand même celle-ci ne serait comme Hong-Kong, qu'un aride rocher.

......Connaissant le caractère doux et pacifique des Formosiens, je puis affirmer qu'ils s'attacheraient bien vite à la France et celle-ci les gouvernerait avec douceur. Du côté des habitants, l'occupation française n'éprouverait certainement aucune difficulté.

Décédé hier soir, à 8 1/2 heures, à l'âge de 25 ans et demi, ERNEST BOBILLOT, fils de François Bobillot et de feue Dame Clothilde Brun. Les amis et connaissances de la famille et ceux de ses beaux-frères B. P. Salatich et F. Decroo, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures, de la résidence de son oncle Joseph Brun, rue Royale No 225, entre St. Philippe et Dumaine.

De la part de la famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier soir, à 8 1/2 heures, le sociétaire ERNEST BOBILLOT âgé de 25 ans demi. Les membres de la dite Société ainsi que ceux de la catégorie du mois de septembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 225 rue Royale, entre St Philippe et Dumaine.

Par ordre du Vice-Président,

JOSEPH LEBLANC, Faisant fonction de Président.

L. SIMON, Secrétaire.

Décédée hier, 24 septembre 1884, à 3 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 43 ans, dame HONORE THEZE, née Rose Daset, native de Villecontal, département du Gers, France. Les amis et connaissances des familles Honoré Thèze, Baptiste Desbons et dame Vve Paul Desbons sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 3 heures. Le convoi partira de l'encoignure France et Levée, où le corps est exposé.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier soir à 3 1/2 heures à l'âge de 43 ans, Mme HONORE THEZE, née Rose Daset, native de Villecontal, Dépt. du Gers, France.

MM. les Sociétaires et principalement ceux de la catégorie du mois de septembre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le corps est exposé encoignure France et Levée.

Par ordre du Vice-Président,

J. LEBLANC,

L. SIMON, Secrétaire.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée, vendredi, le 26 septembre 1884, à 7 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, au coin des rues Moralès et Mandeville, pour le repos de l'âme de feu BASILE CIER.

De la part de sa veuve et enfants. 23sep—3f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Grand Bal, Concert —ET— **GRAND FEU D'ARTIFICE** DONNES AU BENEFICE Des employés du Fort Espagnol, **Samedi soir, le 27 Septembre.**

25 sept—5f

Bureau de la New Orleans City & Lake Railroad Company—No. 102 rue du Canal (2d étage)—Nouvelle Orléans 23 septembre 1884. A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 10 courant, un dividende de UNE PIASTRE par action a été déclaré payable à partir du 10 octobre 1884. Les livres des transferts sera fermé du 30 septembre au 10 octobre.

W. E. LEVERICH, Secrétaire.

25sept—au10 oct

A vendre—Une maison de résidence en bois à deux étages, renfermant six chambres, avec salle à manger, dépendances, etc. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 210 de profondeur. Il y a un jardin avec plantes, arbustes, etc. Pour plus amples renseignements et les conditions s'adresser sur les lieux No 286 Chemin du Bayou, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le dimanche excepté.

25 sept—1m Dim Mer Ven

Avis.

$5,100. Nouvelle-Orléans, 23 septembre 1884.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet combinaison Nos. 15, 26, 31, classe 226, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de Cinq Mille Cent Piastres, le Lundi 22 septembre 1884; le dit billet ayant coûté la somme de Vingt-Cinq Sous, au bureau de M. Hilbert, encoignure Canal et Royale, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

D. GILMORE, 18 rue Royale.

25 sept—1fPP

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Assemblée Générale Trimestrielle.

Les officiers et membres de la Société sont notifiés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu JEUDI, le 25 du courant, à 7 1/2 heures du soir, à la salle de la Société.

Le Conseil d'Administration se réunira le même soir à 7 heures précises.

Par ordre du Président,

SEBASTIEN ROY.

P. V. RELIMPIO, Secrétaire. 21 sept—4f

SUCRIERS ET BRASSEURS.

Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel

DATANT DE 1861.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demande des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott, à St-Louis; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.

H. BONNABEL, Nlle Orléans.

Boîte de poste 2157. 24 sept—2m

Bureau du Bienville Oil Works Co.—31 rue Carondelet—L'élection annuelle de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu, d'après sa charte, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 13 octobre 1884, entre les heures de 10 A. M. et de 2 P. M.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

24 sept—au 13 oct

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU Canal Interocéanique de Panama.

Bureau de la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans.

Souscription à **387,387 OBLIGATIONS DE 500 FRANCS CHAQUE**

ouverte actuellement jusqu'au 25 septembre 1884. Paiements en cinq versements, entre le 25 septembre 1884 et le 1er juillet 1885. Les obligations sont émises à 333 francs, rapportent 20 francs d'intérêt (4 pour cent) à partir du 1er octobre 1884 et payable tous les six mois, et sont remboursables au pair en 75 ans par voie de tirages semestriels. Les souscripteurs peuvent à leur choix se libérer entièrement en prenant livraison des obligations. Ce payement rapporte net 6.12—100 0/0 sur la somme placée. La préférence sera donnée aux porteurs d'actions de la compagnie, à raison d'une obligation par deux actions.

C. COLNE, Secrétaire. R. W THOMPSON, Président du comité américain.

23 sept—3f

Le Dr ALPHONSE SAUTER, médecin-spécialiste d'Europe, ayant 50 ans d'expérience, traite l'asthme, la phthisie, la débilité générale, les maux de gorge et les blessures. Il traite aussi toutes les maladies. Le Docteur ne demande aucune rémunération pour ses visites, ni pour ses consultations. Consultations en français, anglais, allemand et hollandais, à sa résidence, No. 97, rue St. Pierre.

21 sept—1m—dim, mer

Proposition.

La proposition suivante est faite ici à une famille convenable et aisée: celui qui le publie est plus que capable de remplir dignement la tâche qu'il entreprend; il s'agit, pour lui, de donner la connaissance complète de la langue française à un ou à plusieurs élèves déjà plus ou moins avancés. Cet enseignement comprendra la correction et la pureté du langage, la littérature, etc., et on le désirait, la versification, le tout par une méthode aussi claire que rapide et inusitable.

Celui qui s'offre ici comme précepteur à seulement sa femme, tous deux aussi âgés qu'honorables et bien connus en Louisiane. Il demande, comme rémunération, son logement décent et une nourriture convenable pour tous deux, sans appointements.

S'adresser provisoirement à M. François Philippe, imprimeur, rue de Chartres No 66.

21 sept—

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée,

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

Ouverte en été, pour les personnes qui, quelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour; $40,00 par mois.

20 août

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

Grand journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de **Deux piastres seulement**. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.

20 juil—6m

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

Offre ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Leontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 2 heures.

4mars—1an

Médaille d'Or. Paris 1878. Diplôme d'honneur Amsterdam 1883.

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON .... Président
LOUIS BARNETT .... Secrétaire
MAURICE STERN .... Vice-Président

13 fév—1an 1-4p

Soumissions pour concessions et privilèges.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 18 septembre 1884.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, 11 octobre 1884, à midi, pour les concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc, supérieur de la ville, Nouvelle-Orléans, laquelle doit être inaugurée le 1er décembre 1884, et close au plus tard le 31 mai 1885.

RESTAURANTS

Un restaurant dans la Bâtisse principale de l'Exposition, situé dans la galerie formant l'angle Sud-Ouest du bâtiment dominant l'intérieur de l'édifice et ayant vue sur le fleuve et toute la façade du parc du côté du fleuve. La salle a 250 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, peut contenir quatre mille personnes et prend jour par de nombreuses fenêtres sur trois côtés et des châssis vitrés au plafond. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu à la satisfaction du "Bureau des Assureurs" et à une distance de 25 pieds au moins du mur dans le fond de l'édifice.

Un restaurant dans la bâtisse des Etats-Unis et des Etats, situé dans la galerie formant l'angle sud-est de l'édifice et dominant le lac et les fontaines. La salle a 80 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, reçoit le jour au moyen de nombreuses fenêtres sur deux côtés et ouvre dans l'intérieur du bâtiment. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu, à la satisfaction du Bureau des Assureurs à une distance de 25 pieds au moins du mur qui s'élève au sud de l'édifice.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition dans l'avenue principale, entre le Jardin de l'Horticulture et de la Galerie des Arts.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, entre l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats et l'Avenue St Charles.

PRIVILEGES POUR LE DEBIT DE BIERE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents bâtiments.

PRIVILEGES POUR DEBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Cinq emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même et à côté de chaque débit de bière.

JOURNAUX ET REVUES.

Un emplacement pour la vente des journaux et revues, dans chaque bâtiment, à l'exception de l'"Art Hall" et de l'"Horticultural Hall".

MAIS GRILE (POP CORN)

Un privilège exclusif pour la vente du maïs grillé (pop corn).

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

CIRAGE DE CHAUSSURES.

Un privilège exclusif pour le cirage des chaussures.

SALONS DE BARBE.

Cinq salons de barbe situés sur le terrain de l'Exposition.

HUITRES ET PALOURDES.

Six emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente des huîtres et des palourdes crues.

CIDRE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement.

LIMONADES.

Douze emplacements pour la vente de la limonade seulement.

CAFE, THE, CHOCOLAT ET SANDWICH

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat, des sandwiches, et un autre emplacement destiné au même but dans l'édifice, pour l'agrément public.

SODA, MEAD ET EAUX MINERALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales, dans la Bâtisse principale de l'Exposition. Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats Unis et des différents Etats.

Huit emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribués sur le terrain de l'Exposition.

FRUITS ET NOIX.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente de fruits frais et de noix, excepté les pistaches.

CANDIS.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi.

BUFFET.

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition, comprenant un espace de 175 pieds sur 75, immédiatement en arrière de la scène du "Music Hall" avec privilège de vendre du Soda, du Mead, des Eaux Minérales, du lait frais, du petit-lait (butter milk), des crèmes à la glace, sorbets, biscuits glacés, limonades, gâteaux, pâtisserie et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Cinq emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite.

AGREMENT PUBLIC.

Un privilège exclusif pour la construction et l'exploitation des édifices et accessoires nécessaires au confort public, comprenant un vestiaire, salle de repos avec un privilège pour une salle de lecture; aussi un privilège pour la vente du café, du thé, du chocolat, du lait, du butter-milk et des sandwiches.

BALLES DE COTON, EN MINIATURE.

Un privilège exclusif pour la vente et la fabrication de balles de coton en miniature.

BOULANGERIE.

Un privilège exclusif pour la construction d'une boulangerie et le privilège de faire et de vendre tout espèce de pains.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

MEDAILLES—SOUVENIR.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente de médailles commémoratives de l'Exposition, dont le dessein et le travail devront être approuvés par le Conseil d'Administration.

COFFRES DE DEPOT.

Un privilège exclusif pour l'établissement de coffres de dépôt à l'usage des déposants et qui seront placés dans la bâtisse principale de l'Exposition.

FAUTEUILS ROULANTS.

Un privilège exclusif pour exploiter les fauteuils roulants sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition, allée en asphalte.

OBJETS EN IVOIRE VEGETAL.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente d'objets faits en ivoire végétal.

SILHOUETTES.

Un privilège exclusif pour le découpage et la vente de silhouettes.

CANNES (WALKING CANES).

Trois privilèges pour la vente de Cannes et Sticks; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

PARASOLS ET PARAPLUIES.

Trois privilèges pour la vente de Parasols et de Parapluies; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

AVIS SPECIAL.

Les acquéreurs de privilèges à exploiter sur le terrain de l'Exposition devront construire leurs propres édifices et lesdesseins devront être approuvés par le Directeur Général.

Toutes les concessions et tous les privilèges non compris dans la liste ci-dessus et ne violant aucun des privilèges ci-dessus seront vendus par la Direction à la suite de demandes de soumissions cachetées ou de toute autre manière.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'une liste de plaque les soumissionnaires se proposent de demander. Le nombre et la location de tous les débits non spécifiés seront sujets à l'approbation du Directeur Général.

Les personnes soumissionnant pour les privilèges mentionnés dans la liste ci-dessus devront dans tous les cas indiquer un prix pour chaque privilège pour la durée entière de l'Exposition. Aucune soumission proposant le paiement d'un droit ou d'une commission, ou un partage des bénéfices ne sera prise en considération.

Toutes les soumissions devront être suivies par un contrat par écrit et les paiements avoir lieu dans les dix jours qui suivront l'acceptation des dites soumissions.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les règlements suivants relatifs aux successions et aux privilèges sont publiés pour l'information de qui de droit:

1. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges devront faire leurs demandes pour l'espace qu'ils désirent sur les blancs préparés à cet effet.

2. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges sont soumis aux règlements généraux qui existent actuellement et à tels règlements généraux qui pourront être adoptés dans la suite.

3. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges n'acquièrent que l'espace qui leur est concédé; ils doivent pourvoir à leurs propres frais aux constructions nécessaires aux plateformes, grillages, cloisons, comptoirs, vitrines et autres accessoires dont ils auront besoin.

4. Les acquéreurs de concessions ou de privilèges ne pourront vendre leurs articles ou distribuer leurs cartes et leurs annonces que dans les limites de l'espace qui leur est concédé, le colportage sera défendu sur le terrain et dans les édifices.

5. Les différents emplacements concédés seront désignés par le chef des installations avec l'approbation du Directeur-Général.

6. Aucune exposition ne sera tolérée soit sur le terrain ou dans les bâtisses pour lesquelles il serait réclamé des visiteurs un prix additionnel d'entrée.

7. Il ne sera accordé aucune concession ni aucun privilège pour l'établissement dans l'enceinte du Parc, de carrousels, chevaux de bois, montagnes russes ou tout autre amusement du même genre, ou encore pour l'érection de pavillons ou de baraques destinés à des spectacles exigeant, de la part des visiteurs, directement ou indirectement, le paiement d'un prix d'entrée.

8. Aucune concession ni aucun privilège ne sera accordé soit dans l'"Art Building" ou "Horticultural Hall", si ce n'est pour la vente d'articles compris dans les groupes et les classifications indiquées et pour la vente du Catalogue Officiel et du Guide Officiel.

9. Aucune concession et aucun privilège ne seront accordés sur le terrain concédé au Gouvernement des Etats-Unis ou aux différents Etats et Territoires, ou aux Gouvernements Etrangers, sans le consentement et l'approbation du Directeur-Général, et dans aucun cas les concessions ou privilèges ne devront porter atteinte à ceux qui ont déjà été vendus.

10. Il ne sera pas vendu de privilèges pour tenir des buvettes dans l'intérieur des bâtiments de l'Exposition.

11. Les loteries et tombolas de tous genres sont défendues dans l'enceinte du Parc.

12. Le jeu, sous quelque forme que ce soit, ou faisant partie d'une exposition quelconque, d'une concession d'un privilège, e. c., est absolument interdit, et toute infraction amène à la perte desdits acquis.

13. Les exposants faisant fonctionner des machines peuvent obtenir l'autorisation de vendre les articles qu'ils fabriqueront sur les lieux en vertu des règlements généraux et de tels règlements spéciaux qui seront jugés nécessaires; et, dans ce cas, la Direction prélèvera quinze pour cent du montant brut de la vente. Les paiements se feront le 1er et le 15 de chaque mois d'après le rapport du fabricant en fixant le montant brut de la vente de chaque jour.

14. Il sera établi comme condition dans chaque contrat passé avec les exposants et chaque permis accordé pour la vente d'articles fabriqués, que le Directeur-Général ou le Chef des Installations pourra se présenter, à quelque moment que ce soit, dans l'enceinte réservée aux dits exposants pour s'assurer que les règlements sont observés et empêcher qu'ils ne soient violés.

15. Des soumissions cachetées seront demandées dans tous les cas où la nature de la concession ou du privilège le permettra, toutes les soumissions acceptées devront être suivies de contrats écrits et les soumissionnaires devront s'acquitter intégralement dans les dix jours qui suivront l'avis de l'acceptation.

16. Quand il est offert plus d'un privilège, le soumissionnaire offrant le prix le plus élevé aura le premier choix des différents emplacements, celui offrant après lui le prix le plus élevé aura le second choix, et ainsi de suite.

17. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges seront tenus, s'il le faut, de conclure un contrat avec le Conseil d'Administration de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, accompagné de garanties suffisantes pour répondre de la fidèle exécution du dit contrat.

18. Les règlements généraux promulgués le 15 août 1883 font partie de ceux qui viennent d'être énoncés.

19. La Direction peut retirer les concessions et les privilèges accordés dans les cas de violation du règlement.

Les soumissions devront porter cette suscription: "Proposals for Concessions and Privileges" et être adressées au soussigné.

E. A. BURKE, Directeur-Général.

20 sept—au 11 oct

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

Les Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition non pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO W. T. LEECH et F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A. BURKE, Directeur-Général.

7sept—PP

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES,

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES, 70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZE, Secrétaire.

12août—

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 29 septembre 1884, époque à laquelle tous gages fo faits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI 29 septembre 1884, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

18 sept— J. ANGLADE.

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

Reçoit des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, où à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26 août—

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light. 247 à 251 rue Magazine.

19 sept— NLLE-ORLEANS.

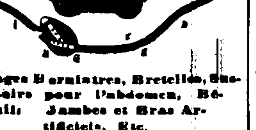

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—941 an

Avis aux Votants.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisse des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll book-).

Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER, Contrôleur de l'Enregistrement.

27 août—3m.

Avis.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous avons été nommés agents généraux de la ligne Commerciale Française de steamers.

S. V. FORNARIS & CO., 153 rue Commune.

Sept—1m Nouvelle-Orléans.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALK,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant.

D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

déc—1 an PP D Mar J

Pianos, Orgues, MUSIQUE, INSTRUMENTS A MUSIQUE,

—CHEZ—

P. WERLEIN, 135 rue du Canal,

Le Grand Magasin de Musique du Sud.

PIANOS

Chickering et Mathushek

RESISTENT A L'HUMIDITE—SONT RECOMMANDES PAR TOUS LES ARTISTES EMINENTS.

Les prix les plus réduits! Les conditions les plus faciles!

Bons Pianos d'occasion à $50 et au dessus.

Musique et Instruments à Musique en abondance.

Ecrire pour obtenir le catalogues des escomptes.

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.

12sept—

PIANOS PLEYEL

—CHEZ—

GRUNEWALD

GRUNEWALD HALL,

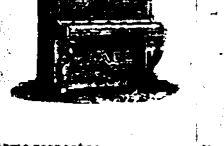

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD,

MARCHAND DE MUSIQUE,

Grunewald Hall au 127 rue du Canal.

27 juin—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL.....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées d'une **finesse extraordinaire et sans coutures.**

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

Compagnies d'Assurances —DES— Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

30mars—1anPP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 SEPT.—CLASSE No 226

Tirage de 4 heures P. M.

49	75	28	58	48	15	60	10	62	12	25	36	71	66

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous avons apposé notre signature Ce 24 septembre 1884—4 heures P. M.

LOUIS H. FLAP, J. A. A. ...

☞ Les plans de ... vont être vus en tout temps ...